Ramadhan

Gaspillage et hausse des prix : le grand paradoxe...

Page 3

LE JOUR D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dix-neuvième année - N° 5628 - Mercredi 20 avril 2022 – Prix : 10 DA

Retraite

Revalorisation des pensions des affiliés de la Casnos

Page 2

Le Professeur Nibouche exhorte à la prudence

«C'est une accalmie, pas une extinction de la pandémie»

Page 3

Politiquement et économiquement le monde ne sera plus le même

Par Mohamed Habili

Près de deux mois de guerre en Ukraine, tout se passe encore dans le monde réel comme dans les esprits, comme si dans le fond rien n'avait changé. Rien sauf qu'à la surface des choses, une grave perturbation dans l'ordre du monde est advenue, qui cherche à s'installer dans le temps, mais qui ne le pourrait pas, les forces de rappel étant déjà à l'œuvre qui finiront par l'emporter, car bien plus puissantes que l'espèce d'accident de parcours qu'elle représente. Concrètement, ces forces de rappel, ce ne sont rien d'autre que les pays occidentaux emmenés par leur leader, les Etats-Unis, sur le pied de guerre depuis le premier jour pour faire subir à la Russie une défaite stratégique, dont par définition il lui serait impossible de se relever. Leur première place dans le monde, comme leurs intérêts vitaux, leur dictent leur politique actuelle d'opposition radicale à l'invasion russe de l'Ukraine. Il est clair que sans la dissuasion nucléaire russe, la guerre ne resterait pas confinée en Ukraine ; il est même probable qu'elle aurait déjà débordé sur les pays voisins, avec de possibles répliques ailleurs dans le monde. Le fait est que les conditions sont réunies pour qu'éclate la troisième guerre mondiale.

Suite en page 3

Dans une lettre adressée au Secrétaire général de l'ONU

Le Président Tebboune appelle à protéger les Palestiniens

Ph/E. D. R.

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a appelé la communauté internationale à «agir urgemment afin d'assurer la protection nécessaire aux civils palestiniens et à leurs lieux saints, conformément au droit international». Page 2

Cour d'Alger

Report au 24 mai du procès en appel de l'ancienne ministre Djamila Tamazirt

Page 16

Spectacle de Ait Menguellet à l'Opéra d'Alger

Un public nombreux au rendez-vous

Page 7

Dans une lettre adressée au Secrétaire général de l'ONU

Le Président Tebboune appelle à protéger les Palestiniens

■ *Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a appelé la communauté internationale à «agir urgemment afin d'assurer la protection nécessaire aux civils palestiniens et à leurs lieux saints, conformément au droit international».*

Par Meriem Benchaouia

«Les attaques commises par les forces d'occupation israéliennes contre la sacralité de la mosquée Al-Aqsa et la violence qu'elles exercent sur les fidèles sans défense rappellent une nouvelle fois les violations systématiques des droits de l'homme et des libertés fondamentales», a écrit le président de la République dans une lettre adressée au Secrétaire général de l'Organisation des Nations unies, Antonio Guterres. *«Ces développements graves, qui surviennent dans un contexte international tendu, exacerbent l'instabilité dans la région* du *Moyen-Orient et entravent davantage la perspective d'une solution juste et définitive à la question palestinienne. Ces pratiques récurrentes qui reviennent chaque année durant le mois sacré de ramadhan révèlent la répression exercée par l'occupation sur les civils palestiniens qui, par leur résistance et leurs sacrifices, imposent le respect»*, a estimé le Président Tebboune. *«Ces conditions tragiques injustifiées mettent en évidence le caractère inévitable d'une solution pacifique et juste, tel que continue de l'affirmer la communauté internationale, à travers son attachement à la nécessité de répondre aux droits nationaux inaliénables du peuple palestinien, à la tête desquels son droit d'établir son Etat-nation indépendant avec Al Qods comme capitale»*, a soutenu le président de la République. Et de souligner que *«l'aggravation de la situation contraint la communauté internationale d'assumer pleinement sa responsabilité, et se doit, par l'intermédiaire de l'ONU et du Conseil de sécurité en particulier, d'agir urgemment afin d'assurer la protection nécessaire aux civils palestiniens et à leurs lieux saints, conformément au droit international»*. Une telle démarche *«requiert d'avertir l'occupation des conséquences pouvant résulter de toute mesure susceptible d'attiser les tensions et de poursuivre le cycle de la violence»*, lit-on dans la lettre du Président Tebboune. *«La crédibilité des Nations unies est souvent mise au défi à travers les actes de violence répétitifs et l'obstination à imposer le fait accompli, ce qui accroît les craintes légitimes des peuples qui croient en une communauté internationale juste et co-existante»*, a poursuivi le président de la République. *«Devant ces dépassements dont souffre le peuple palestinien, les Nations unies doivent répondre avec force à la revendication du droit à la vie et concrétiser la justice prônée par les manifestations pacifiques. Je voudrais que vous accordiez à ces développements un intérêt particulier et que vous encouragiez le Conseil de sécurité à prendre en charge cette situation préoccupante, en vue de prendre les mesures appropriées qu'elle exige»*, a-t-il conclu sa lettre.

M. B.

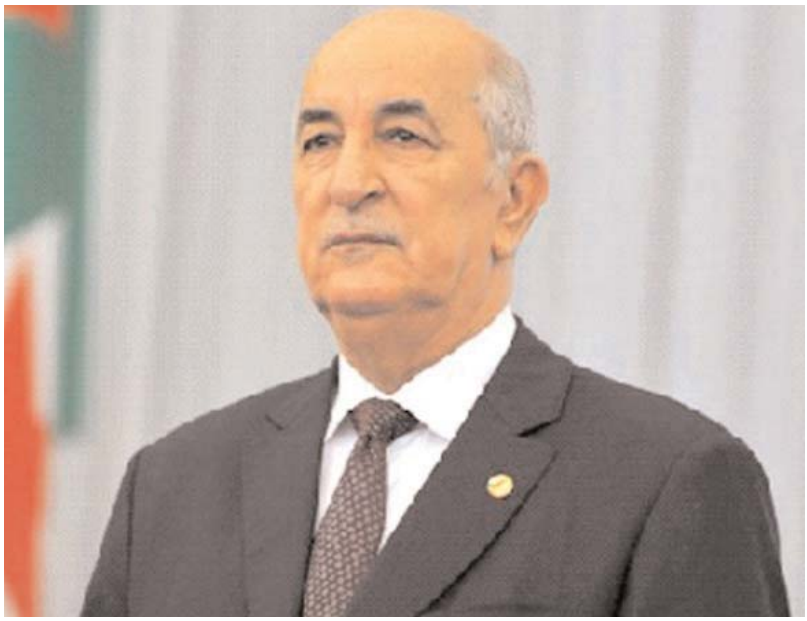

Ph/D. R.

Retraite

Revalorisation des pensions des affiliés de la Casnos

Les travailleurs salariés ou non salariés sont concernés par la revalorisation des pensions de retraite décidée par le président de la République. Hier, dans un communiqué, la Caisse nationale de sécurité sociale des non-salariés (Casnos) a décidé de relever les pensions des retraités affiliés, et ce, conformément aux instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, portant revalorisation des pensions des retraités au titre des exercices 2021 et 2022.

La Casnos a décidé, selon la même source, une augmentation de 10 % pour les retraités percevant une pension inférieure ou équivalant à 15 000 DA, une augmentation de 5 % pour les pensions comprises entre 15 000 DA et 20 000 DA, une augmentation de 3 % pour les pensions comprises entre 20 000 DA et 43 000 DA et une augmentation de 2 % pour les pensions de plus de 43 000 DA. Il y a quelques jours, le Président Tebboune a donné des instructions au gouvernement, lors d'une réunion du Conseil des ministres, pour augmenter les pensions de retraite au titre des années 2021-2022. La valeur des augmentations décidées est la même que celle pour la CNAS. C'est dire que cette revalorisation bénéficiera à la totalité des retraités du pays, qu'ils soient salariés ou non. Par ailleurs, la Caisse nationale de sécurité sociale des non-salariés a invité ses affiliés ayant atteint l'âge de la retraite à soumettre, en ligne, la demande de pension de retraite en vue de bénéficier du nouveau service électronique «E-RETRAITE» dédié aux demandes électroniques de pensions de retraite via l'espace «Damancom». Ce service, est-il expliqué, permettra aux affiliés de demander leur pension de retraite et de suivre leur dossier sans se déplacer aux structures de la Caisse, a précisé le communiqué, soulignant que ce nouveau service est disponible 7j/7 et 24h/24.

Massi Salami

Il était conseiller chargé des associations religieuses

Tebboune met fin aux fonctions de Aissa Belakhdar

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a mis fin, hier, aux fonctions de Aissa Belakhdar, Conseiller auprès du président de la République chargé des associations religieuses, pour violation du devoir de réserve, indique un communiqué de la Présidence de la République. *«Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a mis fin ce jour aux fonctions de M. Aissa Belakhdar, Conseiller auprès du président de la République chargé des associations religieuses, pour violation du devoir de réserve»*, lit-on dans le communiqué.

Le Président Tebboune reçoit l'ambassadeur saoudien à Alger

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a reçu, hier, l'ambassadeur du Royaume d'Arabie saoudite en Algérie, Abdullah bin Nasser Abdullah Albussairy, qui lui a transmis un message du roi Selmane Ben Abdelaziz Al Saoud dans lequel il a salué la voie de concertation et de coordination établie entre les deux pays, indique un communiqué de la Présidence de la République.*«Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a reçu, ce jour, l'ambassadeur du Royaume d'Arabie saoudite en Algérie, Abdullah bin Nasser Abdullah Albussairy qui lui a transmis un message de son frère, le Serviteur des Lieux saints, le roi Selmane Ben Abdelaziz Al Saoud, dans lequel il lui a exprimé les sentiments de fraternité et d'amitié, et salué la voie de concertation et de coordination établie entre les deux pays frères»*, lit-on dans le communiqué. *«Le souverain saoudien a dit partager, dans son message, les vues avec Monsieur le Président à l'égard de l'unité du rang arabe et du travail concerté pour l'essor de la Oumma arabe»*, a ajouté la même source.A cette occasion, poursuit le communiqué, *«le serviteur des Lieux saints a affirmé au président de la République l'attachement du Royaume d'Arabie saoudite, pays frère, à sa position constante à l'égard de la cause palestinienne pour l'établissement de l'Etat de Palestine sur les frontières de 1967 avec Al-Qods Est comme capitale, et ce, conformément à la légalité internationale»*. **R. N.**

Nouvelle grille de salaires

Les augmentations versées dès le 1er mai

La directrice des Systèmes de paie à la Direction générale du budget, relevant du ministère des Finances, Nacera Moussaoui, a annoncé, hier, que le versement des nouvelles augmentations salariales dans le cadre de la nouvelle grille indiciaire des salaires des fonctionnaires se fera dès le 1er mai prochain, avec effet rétroactif à partir 1er mars 2022.

S'exprimant lors de son passage à la Radio nationale, l'oratrice a indiqué que ces augmentations, y compris la réduction de l'Impôt sur le revenu global (IRG) et le relèvement du point indiciaire, coûtent 400 milliards de dinars par an au Trésor public.

M. S.

Ramadhan

Gaspillage et hausse des prix : le grand paradoxe...

■ *L'érosion du pouvoir d'achat et la hausse des prix n'ont pas persuadé les Algériens à ne pas gaspiller. Aussi paradoxal que cela puisse paraître, au moment où les ménages dénoncent la cherté de la vie notamment en cette période de ramadhan, les poubelles débordent de denrées alimentaires jetées en grandes quantités.*

Par Thinhinane Khouchi

Qui gaspille et pourquoi ? Pour le moment, cette question demeurera sans reponse, vu que tous les citoyens se plaignent de cette tendance au gaspillage qui semble s'accentuer durant le mois de jeûne, marqué par une frénésie d'achats qui génère l'augmentation des prix. En effet, malgré la cherté des produits, les poubelles des différentes rues du pays débordent de denrées alimentaires : des baguettes de pain, de la zlabia, du kalb el louz, des plats intacts, des légumes et fruits frais jetés en grandes quantités. A titre d'exemple, pour la seule wilaya d'Alger, *«la société Extranet a ramassé près de 30 000 tonnes de déchets rien que dans une trentaine de communes»*, selon la cellule de communication de l'entreprise qui souligne que le volume d'ordures collectées durant les 15 premiers jours du ramadhan a connu une augmentation de plus de 20 %, comparativement au volume enregistré régulièrement auparavant. L'année passée et à la même période, soit après deux semaines de ramadhan, le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire avait fait état de quelque 4 250 664 baguettes de pain jetées dans les poubelles au niveau national. De son côté, depuis le début du mois sacré, l'Organisation algérienne de protection et d'orientation du consommateur et de son environnement (Apoce) a appelé, via asa page Facebook, les consommateurs à ne pas gaspiller et a mis en avant l'impératif de changer certains comportements de consommation tant par les familles que par les institutions qui sont considérées «parmi les grandes gaspilleuses des matières de consommation, notamment les universités, les écoles et les hôpitaux. Par ailleurs, afin de définir les niveaux de gaspillage alimentaire chez les familles algériennes et les différents opérateurs économiques publics et privés, l'Agence nationale des déchets (AND) a indiqué que pour cette année elle a fait état d'une étude approfondie sur ce sujet. Initiée en mars dernier, l'étude s'étalera sur une année, selon les explications données par la directrice de gestion intégrée des déchets à l'Agence, Fatma-Zohra Barça, qui ajoute que l'AND aspire à travers cette étude à définir *«les indicateurs quantitatifs pour mesurer l'ampleur du fléau du gaspillage alimentaire en Algérie, au niveau des ménages et des entreprises économiques, en prévision de l'élaboration d'une feuille de route prévoyant des objectifs précis de lutte contre ce fléau»*. L'étude en question tend à définir les opérations à engager pour éviter le gaspillage alimentaire et à élaborer des applications permettant de localiser les lieux de gaspillage, en sus de mettre en place des programmes de collecte des restes alimentaires inutilisés, en coopération avec la société civile, selon la même responsable. Elle a relevé, en ce sens, qu'en 2019, le taux de gaspillage alimentaire représentait plus de 19 % des aliments destinés aux ménages algériens, contre un taux plus important pour les restaurants, les hôtels et les grandes unités de production, faisant remarquer qu'à chaque ramadhan, la quantité de déchets ménagers augmente de 10 % par rapport aux autres mois. La même responsable a relevé que l'indicateur de l'année 2021 affiche un recul du taux de croissance à 4 % dû, selon elle, à l'impact de la pandémie de Covid-19 sur le mode de consommation des familles algériennes, ainsi qu'aux actions de sensibilisation. En se référant à l'opération d'évaluation quantitative réalisée par l'Agence, elle a indiqué que la quantité de pain gaspillé en 2021 s'élève à 14 g par habitant par jour, soit 914 millions de baguettes par an. Selon la même responsable, la quantité globale des déchets produits par les consommateurs en Algérie s'élève à environ 13 millions de tonnes en 2021, un taux considéré *«moyen»* par rapport aux quantités cumulées dans les autres pays, estimant que *«la problématique réside dans la manière de gérer les déchets et non pas leur quantité»*.

T. K.

Le Professeur Nibouche exhorte à la prudence

«C'est une accalmie, pas une extinction de la pandémie»

Malgré une baisse récente des cas de contamination au coronavirus enregistrée en Algérie, la vigilance doit rester de mise, selon le Professeur Djamel-Eddine Nibouche, qui a estimé qu'il s'agit d'une *«importante accalmie»* et non pas d'une *«extinction»* de la pandémie.

La pandémie de Covid-19 continue de reculer en Algérie. La décrue a commencé depuis quelques semaines déjà. Depuis plus d'une semaine, le bilan quotidien du ministère de la Santé ne fait part d'aucun décès dû au Covid-19. Ces indicateurs montrent que la pandémie de Covid-19 a fortement reculé en Algérie où l'obligation du port du masque et les mesures barrières ont été quasiment abandonnées par le citoyen.

Le chef du service cardiologie au CHU Naffissa-Hamoud (ex-Parnet) a souligné qu'*«il y a une extinction du variant Delta. Cependant, l'Omicron est toujours là, comme nous le constatons avec la résurgence de l'épidémie en Chine»*. Invité de l'émission «Invité de la rédaction» de la Chaine 3 de la Radio nationale, il a précisé que *«tant que l'Organisation mondiale de la santé* (OMS) *n'a pas déclaré l'extinction de l'épidémie au niveau mondial, la menace persistera»*.

A noter que pour la première fois, depuis mars 2020, le pays n'a enregistré aucun nouveau cas de contamination, selon les données du ministère de la Santé. En outre, l'Algérie n'a pas enregistré officiellement de décès du Covid-19 depuis le 29 mars dernier où une personne avait succombé à la maladie. Le nombre de personnes en réanimation a suivi aussi la courbe descendante des contaminations. Malgré ce recul notable, le ministère de la Santé et les spécialistes se gardent de décréter la fin du Covid-19.

Evoquant le dossier de la réforme de la santé en Algérie, le spécialiste a insisté d'abord sur le maintien du caractère social du système de santé. *«C'est un acquis fondamental qui nous a permis d'éradiquer de nombreuses maladies»*, a-t-il déclaré. L'intervenant a plaidé en faveur d'un système de *«contractualisation»*. *«C'est une nécessité absolue qui passera par la modernisation de la sécurité sociale»*, a expliqué l'invité de la Chaîne 3.

Dans le même contexte, le spécialiste fera savoir que les récentes rencontres ont donné lieu à des recommandations et que les textes sont en cours d'élaboration. Néanmoins, il ne s'agit pas seulement de préparer des textes de loi, dira-t-il, soulignant qu'il faut surtout élaborer un *«plan d'action bien défini au niveau national»* permettant d'exécuter cette réforme sur le terrain et de l'appliquer *«graduellement»*. Pour le Professeur, le succès de cette initiative est conditionné par la mise en œuvre des réformes dans d'autres secteurs. *«La réforme de la santé oui, mais elle doit s'intégrer à des réformes qui permettrons au secteur de la Santé d'être efficace»*, a-t-il insisté.

Aussi, a-t-il mis en garde particulièrement contre une éventuelle précipitation dans l'application de la réforme qui, selon lui, pourrait avoir des conséquences regrettables. *«Il n'est pas question,* a-t-il dit, *de réformer très rapidement. Il faut, plutôt, passer par des étapes, parce que cette même réforme comprend plusieurs aspects à prendre en charge, à savoir la numérisation, la ressource humaine, les structures, les équipements, la gestion administrative…»*.

Louisa A. R.

LA QUESTION DU JOUR

Politiquement et économiquement le monde ne sera plus le même

Suite de la page une

Si on n'y est pas déjà, ce n'est pas grâce à la sagesse des nations impliquées au premier chef, mais à la peur du recours à l'arme nucléaire par la puissance en train de perdre la guerre. Or on peut affirmer dès à présent quelle que soit l'issue de cette dernière, le monde ne sera plus le même, à la fois dans l'ordre politique et dans l'ordre économique. Si la Russie la perd, elle ne sera plus la même, elle sera démembrée, quand bien même elle garderait entier son arsenal nucléaire. Celui-ci après tout n'a pas empêché l'effondrement de l'Union soviétique. Si c'est l'Otan qui la perd, c'en sera fini de l'hégémonie américaine, et dans la foulée, de celle de l'Occident dans son ensemble comme le centre du monde. Dans les deux cas, le monde aura cessé d'être celui que nous connaissons. Economiquement non plus le monde ne sera plus le même, même si, évidemment, il changera beaucoup plus avec la défaite de l'Occident qu'avec sa victoire. La meilleure preuve que le monde continue de fonctionner comme si de rien n'était, bien qu'il sache qu'un bouleversement majeur est en train de le travailler, ce sont les sanctions économiques prises par les Occidentaux seuls, avec toutefois le Japon et l'Australie, contre la Russie. Une sanction n'a de sens que dans le cadre de l'ordre mondial régnant. Si c'est celui-ci qui est menacé, les sanctions n'ont plus vraiment d'utilité ; tout au plus sont-elles un pis-aller. Les Occidentaux sont certes en train de soutenir le contraire, qu'elles restent au contraire d'une grande efficacité, que l'économie russe est en train de les subir de plein fouet. Oui mais sont-elles en mesure de lui faire faire marche arrière en Ukraine ? A coup sûr non. En fait, il n'est même pas évident que ce soit la Russie qui en pâtit le plus. La guerre, qui n'en est pourtant qu'à ses débuts, a déjà permis à quelque chose en préparation depuis plusieurs années d'accomplir un progrès sans doute décisif : l'abandon du dollar en tant que principale monnaie dans les échanges internationaux. Là aussi il n'y aura pas de recul quel que soit le tour pris par la guerre, à moins peut-être que la Russie cesse d'exister dans sa forme actuelle.

M. H.

Mohamed Arkab :

Accélérer le raccordement énergétique du parc industriel de Larbaâtache

Le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, a insisté, lundi, sur l'impérative accélération du raccordement du parc industriel de Larbaâtache, à l'est de la wilaya, à l'énergie électrique et au gaz naturel dans les plus brefs délais, en prévision de sa mise en exploitation.

Par Hocine H.

Accompagné du ministre de l'Industrie, Ahmed Zeghdar, lors de la visite d'inspection des projets du secteur dans la wilaya, M. Arkab a déclaré à la presse que «*le raccordement énergétique* (gaz et électricité) *de cette zone industrielle était indispensable pour encourager les investisseurs à réaliser leurs projets*».

Après avoir fait le constat et écouté un exposé sur la situation du parc industriel national de Larbaâtache, le ministre a estimé que le non approvisionnement de cette zone industrielle en énergie électrique et en gaz naturel «*compte parmi les problèmes obstruant la mise en exploitation effective et totale du parc*», soulignant l'importance de «*la coordination entre les différents secteurs concernés et les investisseurs pour accélérer le raccordement de la zone en énergie, en application des recommandations y afférentes du Premier ministre*».

Pour remédier à ce problème, le ministre a cité la formation d'un groupe de travail représentant la wilaya et les différents départements ministériels concernés qui s'attellera dès la semaine prochaine à l'examen et à la proposition des solutions possibles, et leur application progressive dans un délai n'excédant pas 4 mois, d'autant que le gouvernement «*a exprimé sa disponibilité à prendre en charge l'aspect financier du problème*».

Selon l'exposé présenté aux deux ministres lors de l'inspection de ce parc industriel national, créé officiellement en 2012 et géré par l'Agence nationale intermédiaire et de régulation foncière (Aniref), ledit parc industriel s'étend sur une superficie de 136 ha divisée en neuf sous-zones, réparties en 258 lots fonciers. Chaque zone est consacrée à une spécialité d'investissement particulière.

208 lots ont été affectés à ce jour en faveur de 148 projets d'investissement, 127 investisseurs ayant obtenu leurs contrats de concession et 47 autres le permis de construction, et trois projets complètement achevés demeurent encore inexploités.

En visitant la centrale électrique dans la commune de Cap Djinet, M. Arkab a souligné que cette structure mise en exploitation en 2019 «*compte parmi les plus importantes centrales électriques, de par son appui au réseau national d'électricité*».

La centrale en question assure actuellement 1 200 mégawatts d'électricité, soit la même production que l'année dernière, contre 400 mégawatts en 2019 et 800 mégawatts en 2020, a-t-il conclu.

H. H.

Mostaganem

Le centre-ville du chef-lieu clochardisé

La ville de Mostaganem, chef-lieu d'une wilaya émergente, ville au futur prometteur, assiste, silencieusement, à la constante dégradation de son centre-ville. Se promener au centre-ville de Mostaganem, c'est se rendre compte d'abord de la fulgurante turbulence des foules désorganisées, du bouleversant flux automobile, de la carence manifeste d'espaces verts, de mobilier urbain dégradé, à des feux tricolores souvent en panne, des trottoirs délabrés, des couvercles de vannes dévastés, des espaces vitaux investis par l'informel, des arcades niches de tous les maux. Au total, une clochardisation caractérisée. Le centre-ville n'a pas bénéficié de programmes d'aménagement depuis deux décennies, tandis que le taux de fréquentation augmente ostensiblement. Un problème sur lequel les nouveaux élus doivent porter une réflexion profonde. A l'instar des autres agglomérations urbaines, à Mostaganem la notion du centre recouvre dans sa définition la volonté des responsables d'organiser l'espace ou le restructurer pour devenir un point où convergent toutes les activités de la vie quotidienne. Le commerce, les services, le transport et les loisirs, épouseront l'espace central fortement marqué dans l'esprit du citadin. L'attention des techniciens pour la préservation de la centralité de la ville de Mostaganem conditionnera son avenir socio-économique, si toutefois ces derniers imposent leurs points de vue urbanistiques aux responsables élus. La ville de Mostaganem ne doit pas céder à des visions utopiques qui sont celles de transférer la centralité dans des cités dortoirs comme c'est le cas aujourd'hui. Cette vision, venue de nulle part, loin des observateurs urbanistes, a généré des cités dont les activités ne fonctionnent que le soir, une fois que la ville a cessé ses activités. Tous s'accordent à dire que le centre-ville de Mostaganem est affreusement dévalorisé. Un gigantesque programme de réhabilitation des immeubles du centre, assez coûteux et très louable, devait voir à côté un autre programme pour la réhabilitation des espaces vitaux. On parle d'espaces vitaux en faisant référence aux places publiques, placettes, espaces verts, au jardin l'Emir Abdelkader, au revêtement du sol des arcades, au ravalement de ces dernières et à la réhabilitation du Souk de l'Oud Ain Sefra. La revision du plan de circulation, l'action de prévention routière avec une signalisation qui réponde aux normes. L'esplanade du 17-Octobre avec les bus et les taxis trop désordonnés engendre une agitation tapageuse. Les banques et les administrations du centre-ville devront contribuer à embellir leurs façades, juste pour les valoriser. La SNTF doit être rappelée à l'ordre pour avoir laissé ses voies et passages à niveau se déprécier, mettant souvent les citoyens en danger. Redonner une vie au centre-ville, c'est être en conformité avec l'option de faire de Mostaganem une réelle destination touristique. Pour cet objectif, il est évident que le concours des architectes est plus qu'impératif, mais faut-il encore que les élus sollicitent leur réflexion. Avec l'Université et son département d'urbanisme, des aménagements devraient être proposés sur un aspect de fonctionnalité et de modernité. Les visiteurs et nous tous fréquentons assidument le centre, il doit alors correspondre à l'attente des ambitions d'une ville avant-gardiste.

Lotfi Abdelmadjid

Accidents de la route

34 morts et 1 108 blessés en une semaine

Trente-quatre personnes sont mortes et 1 108 autres ont été blessées dans 964 accidents de la route survenus durant la période allant du 10 au 16 avril en cours à travers plusieurs wilayas du pays, indique, hier, un bilan de la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya de Mostaganem, avec 5 personnes décédées et 23 autres blessées, suite à 26 accidents de la route, précise la même source.

Par ailleurs, les unités de la Protection civile ont effectué 653 interventions pour procéder à l'extinction de 400 incendies, notamment urbains et industriels, dont les plus importants ont été enregistrés au niveau de la wilaya d'Alger, avec 64 interventions pour l'extinction de 38 incendies.

Oran : deux morts et trois blessés à Hassi Bounif

Deux personnes ont trouvé la mort et trois autres ont été blessées dans un accident de la circulation survenu lundi soir dans la commune de Hassi Bounif, a-t-on appris auprès des services de la Protection civile.

L'accident a eu lieu à 21h15 sur le chemin de wilaya N 46 dans la commune de Hassi Bounif, lorsque le chauffeur a perdu le contrôle de nson véhicule pour percuter un arbre, causant la mort sur le coup de deux personnes âgées de 23 et 24 ans et des blessures à 3 autres à différents degrés de gravité.

Les corps des deux victimes ont été transférés par les agents de la Protection civile à la morgue de l'Etablissement hospitalier universitaire d'Oran «1er-Novembre-1954», et les blessés âgés entre 18 et 26 ans ont été évacués au service des urgences médicales du même établissement hospitalier.

Les services de la Gendarmerie nationale de Hassi Bounif ont ouvert une enquête pour déterminer les circonstances de cet accident, selon la même source.

Daya T.

Commerce

Plus de 42 000 infractions enregistrées au 1er trimestre

Plus de 42 000 infractions commerciales ont été enregistrées durant le premier trimestre 2022 par les services de contrôle et de répression de la fraude relevant du ministère du Commerce et de la Promotion des exportations, a indiqué le directeur général de la régulation et de l'organisation des marchés au ministère, Sami Kolli.

Par Salem K.

S'exprimant sur les ondes de la Chaîne 1 de la Radio nationale, M. Kolli a fait état de 549 135 interventions effectuées entre janvier et mars 2022, par les agents de contrôle et de répression de la fraude, ayant permis de constater 42 342 infractions. Ces infractions ont donné lieu à l'établissement de 39 831 procès-verbaux de poursuites judiciaires et la proposition de fermeture de 3 682 commerces, ajoute le responsable. A une question sur la réalisation des objectifs du secteur inhérents aux marchés de proximité, notamment en ce mois de ramadhan, le responsable a précisé que le bilan était «*mitigé*», avec seulement 566 marchés ouverts sur un total de 1 151 prévus. «*Cela est dû à nombre de difficultés, dont principalement la réticence de certains commerçants à s'engager dans cette démarche*», a-t-il expliqué. Dans le même sillage, M. Kolli a fait part de l'ouverture de points de vente de vêtements et de chaussures au niveau de ces 566 marchés, en prévision de l'Aïd El-Fitr. A cette occasion, ajoute-t-il, le ministère du Commerce et de la Promotion des exportations a autorisé des opérations de vente au rabais à travers ces points et d'autres espaces commerciaux, sans licence.

Il a en outre indiqué que les marchés connaissaient pendant ce mois de ramadhan «*une stabilité*» en termes d'approvisionnement, soulignant la disponibilité sur les marchés de «*grandes*» quantités notamment de fruits et légumes dont les prix ne cessent de baisser depuis le début de la deuxième quinzaine du mois de ramadhan.

Les opérations de récolte de la pomme de terre débuteront au niveau de quatre wilayas, ce qui aura un impact positif sur les prix, en sus des opérations de contrôle conjointes entre les services de sécurité et les secteurs agricole et du commerce pour éviter le stockage de ce produit aux fins de spéculation. «*Etre dans l'incapacité de récolter pendant la période écoulée ne peut être justifié*», a estimé M. Kolli, évoquant des sorties sur le terrain effectuées par des équipes conjointes entre les secteurs de l'Agriculture, du Commerce et des services de sécurité. «*Les résultats de celles-ci seront connus dans les prochains jours*», a-t-il assuré.

Lait : publication de la décision sur l'augmentation de la marge bénéficiaire avant la fin du ramadhan

Par ailleurs, M. Kolli a affirmé que la nouvelle cartographie de distribution de lait était entrée en vigueur après son approbation par le gouvernement, soulignant le lancement d'une application électronique pour suivre la traçabilité du produit depuis l'Office national interprofessionnel du lait (ONIL) jusqu'au commerçant, tout en établissant la liste des détaillants de lait. Dans ce sillage, il a rappelé qu'il est interdit d'utiliser le lait subventionné dans des activités professionnelles, étant donné qu'il est destiné à la consommation directe. M. Kolli a révélé que la première mouture pour la mise en œuvre de la décision sur l'augmentation de la marge bénéficiaire du lait subventionné était actuellement «*en cours d'élaboration*», expliquant que la version finale sera fin prête aujourd'hui (lundi) pour la soumettre au gouvernement, alors que le texte sera publié au Journal officiel avant la fin du ramadhan. Au plan législatif, il a fait état de plusieurs lois en cours de révision qui sont soumises au gouvernement qui devra se prononcer à leur sujet dans les semaines à venir, telles que la loi 03-03 relative à la concurrence, la loi 04-08 portant les conditions d'exercice des activités commerciales et la loi 04-02 relative aux règles applicables aux pratiques commerciales.

S. K.

Chine

Le soutien financier à l'économie réelle sera renforcé

La Chine a mis en place une série de mesures pour renforcer son soutien financier à l'économie réelle, en vue de soutenir les entités en difficulté et d'assurer des flux sans entrave et promouvoir les exportations, ont annoncé, lundi, les autorités financières du pays. Selon une circulaire conjointement publiée par la Banque populaire de Chine et l'Administration nationale des changes, la Chine augmentera le soutien financier aux industries, aux entreprises et aux personnes touchées par l'épidémie.

Elle guidera aussi les institutions financières pour qu'elles élargissent l'échelle de prêts et fassent des concessions d'intérêt appropriées à l'économie réelle, et déploiera de meilleure façon le financement inclusif pour les micros et petites entreprises, a précisé la circulaire. Les institutions financières doivent répondre aux besoins de financement des entreprises de transport et de logistique ainsi que des chauffeurs routiers, et prendre des dispositions raisonnables pour l'extension ou le renouvellement des prêts, le cas échéant, si ces entités rencontrent des difficultés à rembourser leurs prêts en raison de l'épidémie de Covid-19, a noté la circulaire. Le pays étendra également dans tout le pays le projet pilote de facilitation des recettes et des paiements de devises, facilitera le règlement en Renminbi, et améliorera l'efficacité de l'utilisation transfrontalière du Renminbi, a ajouté le document.

R. E.

Exploration pétrolière

Sonatrach en tête du classement dans la région arabe et en Afrique

Le Groupe Sonatrach est classé en tête du classement dans la région arabe en matière d'exploration pétrolière, en réalisant trois nouvelles explorations lors du premier trimestre de 2022, et occupe la première place dans le classement annuel des «500 meilleures entreprises africaines», indique un communiqué du Groupe.

«*L'Algérie est arrivée en tête des indices d'investissement en matière d'explorations pétrolière et gazière au niveau arabe durant le premier trimestre de 2022, indique un communiqué de l'Organisation des pays arabes exportateurs de pétrole* (Opaep) *après la découverte par le Groupe Sonatrach de trois explorations pétrolière*».

La première découverte a eu lieu dans le bassin de Berkine à «Zemlet El Arbi», avec des estimations initiales d'environ 140 millions de barils, tandis que la deuxième découverte a eu lieu à «l'ouest d'Oglet Naceur 2», à Touggourt, suite à quoi le résultat positif de ce puits a permis une réévaluation des volumes à 961 millions de barils, avec un apport du puits de démarcation «à l'ouest d'Oglet Naceur 2» avec une capacité de 415 barils.

La troisième découverte a eu lieu dans la région d'El Ouabed, dans la wilaya d'El Bayadh, à travers le puits «Ouled Sidi Chikh 1», produisant quelque 925 barils de pétrole par jour et 6 456 mètres cubes de gaz/jour.

Le Groupe Sonatrach est également arrivé en tête du classement annuel des «500 meilleures entreprises africaines», réalisé par le magazine «*Jeune Afrique*» en 2022, en tant que première entreprise africaine, confirmant ainsi son leadership au niveau du continent africain. Sonatrach a su maintenir son niveau de performance et surmonter les répercussions de la crise sanitaire sur l'économie internationale, réalisant, en 2021, un chiffre d'affaires de 34,5 milliards USD, note la même source.

Le Groupe Sonatrach «*a enregistré au cours de l'année 2021 une augmentation de la production de 5 %, ainsi qu'une hausse de ses exportations de l'ordre de 18 %. Les importations ont connu, cependant, une baisse de 70 %, en ce sens que Sonatrach n'a importé aucune quantité de carburant en 2021*».

Farid L.

Marchés

La Bourse de Tokyo stable malgré la baisse de Wall Street

La Bourse de Tokyo était proche de l'équilibre hier dans la matinée, malgré le recul de Wall Street la veille, soutenue notamment par le repli continu du yen face au dollar, un mouvement de change favorable aux entreprises exportatrices japonaises. L'indice Nikkei des 225 principales valeurs japonaises était stable à 26 803,20 points vers 01h00 GMT, et l'indice élargi Topix avançait de 0,34 % à 1 886,29 points. «*Les valeurs japonaises pourraient repartir à la hausse après un recul limité du marché américain lundi au retour du week-end de Pâques*», a commenté Okasan Online Securities dans une note. Le pétrole soufflait après avoir grimpé lundi à la nouvelle de l'arrêt de deux sites de productions majeurs en Libye sur fond de discussions autour d'un embargo européen sur les exportations russes.Vers 01h00 GMT le prix du baril américain de WTI lâchait 0,22 % à 107,97 dollars et celui du baril de Brent de la mer du Nord perdait 0,18 % à 112,96 dollars. Sur le marché des changes, le yen continuait à s'affaiblir face au dollar, un dollar s'échangeant vers 01h10 GMT pour 127,38 yens contre 126,99 yens lundi à 21h00 GMT. Le yen refluait aussi par rapport à l'euro, qui valait 137,32 yens contre 136,93 yens la veille. La monnaie européenne se négociait pour 1,0780 dollar, contre 1,0782 dollar lundi.

N. T.

Béchar

Lancement prochain d'un programme d'intégration de la pisciculture à l'agriculture

■ *Un programme d'intégration de la pisciculture à l'agriculture sera lancé fin mai prochain à travers plusieurs zones agricoles de la wilaya de Béchar, a-t-on appris, hier, de la Direction des services agricoles.*

Par Samy Y.

Elaboré conjointement par la DSA et le secteur de la Pêche et des Ressources halieutiques, ce programme consiste en l'introduction à une grande échelle de l'élevage de poissons d'eau douce dans un milieu à vocation agricole, dans le but de développer les deux activités en même temps et permettre aux agriculteurs de bénéficier des avantages de l'une pour l'autre, a précisé le responsable du segment vulgarisation agricole a la DSA, Mohamed Ameur.

Le lancement de ce programme, dont les détails techniques sont en phase de finalisation par les deux secteurs, sera précédé de l'organisation d'une journée d'information et de vulgarisation de la pisciculture intégrée à l'agriculture au profit des agriculteurs de la région, prévue le 25 avril courant, avec la participation des différents partenaires socio-économiques locaux, a-t-il ajouté. Actuellement, la DSA a recensé une quinzaine d'agriculteurs qui s'adonnent déjà à cette activité à travers plusieurs périmètres agricoles de la wilaya, ce qui augure de bonnes perspectives de développement de ce programme d'intégration de la pisciculture à l'agriculture, a signalé M. Ameur. Le secteur de la Pêche et des Ressources halieutiques enregistre une vingtaine de postulants à cette activité, qui seront inclus dans le cadre du même programme d'intégration de la pisciculture à l'agriculture, indiquent des responsables locaux de ce secteur. Les agriculteurs qui seront touchés par ce programme vont bénéficier d'un cycle d'initiation et de formation sur la technique de pisciculture, supervisé par des cadres techniques de la Direction de la pêche et des ressources halieutiques, avec la

contribution de ceux de la vulgarisation agricole de la DSA, selon M. Ameur. Une cellule intersectorielle (DSA-Pêche et Ressources halieutiques) de suivi des différentes phases de ce programme a été mise en place, dans le but de développer cette filière aquacole sur laquelle comptent s'appuyer les deux secteurs afin d'ancrer la culture de production de poissons d'eau douce chez les agriculteurs locaux, en plus de la consécration d'un micro-système environnemental permettant, outre la production des espèces de poissons d'eau douce, le recyclage des déchets organiques, a fait savoir le même responsable de la DSA.

S. Y.

Tlemcen

Octroi de plus de 460 autorisations de forage de puits depuis le début d'année

Pas moins de 462 autorisations de forage de puits ont été accordées depuis le début de l'année en cours au niveau de la wilaya de Tlemcen, à travers le guichet unique dédié spécialement à cette opération, a-t-on appris auprès de la Direction des ressources en eau. Ces autorisations ont été accordées aux agriculteurs et investisseurs, a indiqué la directrice des ressources en eau, Nassima Tahraoui, expliquant que la remise des décisions d'approbation se fera de manière progressive aux bénéficiaires pour leur permettre de poursuivre l'opération de forage, faisant observer que 701 dossiers de demande de fonçage de puits ont été déposés depuis le début de l'année en cours au niveau du guichet unique. Selon la même responsable, le traitement des dossiers est effectué par des agents du guichet unique qui regroupe, en son sein, des représentants des secteurs des Ressources en eau, de l'Agriculture, de l'Environnement, de l'Agence nationale des ressources hydriques (Anrh) et de l'Agence nationale de gestion intégrée des ressources en eau (Agire). «*Les refus des dossiers sont dus à l'interdiction du forage des puits, dont l'emplacement dans des zones dites ''rouges'' dans lesquelles se trouvent des forages relevant de la Direction des ressources en eau, comme ceux des communes de Beni Boussaïd et Beni Smile, pour préserver les eaux souterraines au niveau des sorties des barrages, à proximité des réseaux de distribution d'eau potable et des sources, de même qu'au niveau de zones urbaines*», a-t-elle expliqué. L'opération d'octroi d'autorisation de forage de puits a été précédée par des études géotechniques et géo-hydrologiques, suivant des paramètres précis et des règles en tenant compte de la profondeur du puits et de la quantité d'eau extraite pendant le creusement et d'exploitation de ces puits, a-t-on fait savoir.

Lyes B.

Boumerdès

Le taux de raccordement au gaz naturel atteint 96,5 %

Le taux de raccordement au réseau de gaz naturel dans la wilaya de Boumerdès a atteint 96,5 %, selon les précisions de la Direction locale de l'énergie. Présentant un exposé sur le secteur devant le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab et le ministre de l'Industrie, Ahmed Zeghdar, en visite de travail dans la wilaya, le directeur local de l'énergie, Moussa Bibi, a expliqué que ce taux représente près de 218 000 foyers raccordés au gaz.

S'agissant des zones d'ombre, le directeur a fait état de 111 zones d'ombre concernées par les projets de gaz naturel, dont 70 ayant bénéficié de programmes de raccordement à cette énergie et 10 autres enregistrant des projets en cours, outre 6 zones qui verront le lancement de projets ultérieurement et 25 autres zones recensées et qui n'ont pas encore bénéficié de raccordement. Par ailleurs, M. Bibi a fait savoir que le taux de raccordement au réseau électrique dans la wilaya a atteint 99,7 %, à la faveur d'un réseau long de près de 7 000 km. En matière d'énergie électrique, les services concernés ont recensé 75 zones d'ombre concernées par le raccordement au réseau électrique, dont 59 régions raccordées, 8 en cours de raccordement et 8 autres qui n'ont pas encore bénéficié de raccordement à l'énergie électrique. Le ministre a supervisé, au terme de cet exposé, la mise en service d'un raccordement de quelque 660 foyers au gaz naturel aux villages Ain El Hamra et Melloussia dans la région de Bordj Menaiel, à l'est de la wilaya. Cette opération s'inscrit dans le cadre d'un projet prévoyant le raccordement de 1 200 foyers dans les deux régions, à travers la réalisation de 29 km de réseau avec une enveloppe dépassant 63 millions de DA.

Kamel L.

Bouira

70 millions DA pour réhabiliter les stades de Sour El Ghozlane et Ath Laâziz

Une enveloppe de 70 millions DA sera consacrée aux travaux de réhabilitation des stades communaux de Sour El Ghozlane (sud de Bouira) et d'Ath Laâziz (Est), a-t-on appris auprès des services de la wilaya.

«*Le montant global de ces deux opérations de réhabilitation est de l'ordre de 70 millions de dinars*», a indiqué la chargée de communication de la wilaya, Djamila Nouri. Selon cette responsable, une partie de cette enveloppe, soit 30 millions DA, a été débloquée sur le budget de wilaya pour réhabiliter le stade de la ville de Sour El Ghouzlane. «*L'opération de réhabilitation portera surtout sur le revêtement du terrain en gazon synthétique de nouvelle génération*», a expliqué Mme Nouri. Cette décision a été prise par le wali, Lakehal Ayat Abdeslam, en réponse aux doléances des citoyens de cette ville du sud de la wilaya, rappelle-t-on.

Au cours d'une récente visite à Sour El Ghozlane, le chef de l'exécutif s'était enquis de la situation du stade. Ayant constaté l'état piteux du terrain, il s'était engagé à prendre en charge le financement de l'opération de réhabilitation, ce qui a été vivement salué par la population et les associations sportives locales, avait-on constaté. Par ailleurs, le stade d'Ath Laâziz (nord-est de Bouira) nécessite, lui aussi, des aménagements pour permettre aux jeunes sportifs de cette région de pratiquer leur sport favori (football). «*Une enveloppe de 40 millions de DA a été débloquée sur le budget communal et de wilaya pour le réaménagement du terrain*», a fait savoir Mme Nouri. Le wali a instruit les responsables locaux à l'effet d'accélérer les démarches en vue d'entamer «*le plus rapidement possible*» les travaux de réhabilitation, afin de permettre aux jeunes sportifs locaux d'utiliser ce terrain. «*Plusieurs autres projets et opérations sont inscrits au profit du secteur de la Jeunesse et des Sports et seront pris en charge dans une prochaine étape*», a fait savoir la chargée de communication de la wilaya.

R. R.

Spectacle de Ait Menguellet à l'Opéra d'Alger

Un public nombreux au rendez-vous

■ *Un public nombreux de différentes tranches d'âge était lundi soir à l'Opéra d'Alger pour assister au spectacle du chantre de la chanson algérienne d'expression amazighe, Lounis Ait Menguellet. L'artiste a galvanisé ce public venu rendre hommage au poète de toutes les générations, à travers un florilège de chansons, anciennes et nouvelles, imprégnées de leur quotidien.*

Par Par Abla Selles

Lounis Ait Menguellet a fait une entrée triomphale sous un tonnerre d'applaudissements et les youyous nourris des nombreux spectateurs, tous debout pour accueillir leur idole, sous un éclairage vif, aux couleurs multiples, annonçant ainsi une grande soirée en perspective.

"Après une absence forcée de trois années de la scène artistique pour cause de pandémie, nous voilà réunis à nouveau, espéron que nous nous reverrons plus souvent", a déclaré d'entrée Lounis Ait Menguellet, visiblement ravi de retrouver son public.

Dirigé d'une main de maître par Djaffar Ait Menguellet, lui-même à la flûte et à la guitare, un orchestre de huit musiciens, Yacine Haddad à la batterie, Chabane Benameur à la derbouka, Said Ghezli au bendir, Boussad Ledjemil à la basse, Jugurtha Boutellis à la guitare, Sofiane Ahdjoudj au clavier et Salem Karrouche à la flûte, a brillamment soutenu le grand poète à la guitare. Les premières notes annonçant la tonalité et la gamme de la pièce "Izurar ghaf idurar" (Des colliers sur les montagnes) à peine pincées à la guitare, que toute l'assistance a déjà entamé le chant avec le chanteur et grand poète, battant la mesure avec les mains en reprenant en chœur son refrain.

Parmi les chansons entonnées par Lounis Ait Menguellet, "Chaâl'tagh thafath" (Allumez la lumière), "Adu ghalen" (Ils reviendront), "Thamourth ennegh" (Mon pays), "Svar ay ouliw" (Patiente ô mon cœur), "Ourdjigh" (J'ai attendu), "Thelt yyam" (Trois jours de ma vie) et l'incontournable "JSK", au plaisir d'un public conquis qui a savouré tous les instants du concert.

Dans des atmosphères empreintes d'euphorie et de convivialité, le public a chanté et dansé sur les cadences d'une vingtaine de chansons de thèmes différents, incitant au déhanchement, rendues en deux parties séparées par un entracte bienvenu qui a permis aux spectateurs de reprendre leur souffle.

Présente au concert, la ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji, a déclaré qu'elle était venue "assister au concert de l'une des plus grandes icônes de la chanson algérienne", qui a célébré durant toute sa carrière, l'"amour de l'Algérie, son patrimoine et les valeurs de l'humanisme".

"Durant plus de 50 ans, Lounis Ait Menguellet a chanté l'adret et l'ubac, porté nos joies et nos souffrances, touchant à tous les sujets de notre quotidien, l'amour de la terre et des gens, la mélancolie, la femme, le destin et l'adversité de la vie en général", s'est exprimée une spectatrice à l'issue du concert.

Après les spectacles d'Akbou (Béjaïa) et Alger, à la salle Atlas et à l'Opéra d'Alger, Lounis Ait Menguellet est attendu à Oran ainsi qu'à Tizi-Ouzou, pour s'envoler ensuite, en juin prochain à Montréal (Canada), puis au Mans (France), selon le programme de sa tournée.

A. S.

Selon la ministre de la Culture

Le patrimoine doit "être revitalisé, préservé et protégé"

La ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji, a affirmé, lundi au Palais de la culture Moufdi-Zakaria à Alger, à l'occasion du lancement officiel des festivités du mois du Patrimoine (18 avril-18 mai), que "le patrimoine culturel, matériel et immatériel, représente une forteresse de la mémoire populaire et requiert aujourd'hui plus que jamais davantage de protection et de valorisation".

Dans son allocution à l'ouverture des travaux d'une journée d'étude sur la protection du patrimoine, placée sous le thème "Protection du patrimoine immatériel et enjeux identitaires", Mme Mouloudji a considéré que ce patrimoine, qui "n'a pas encore atteint le véritable statut qu'il mérite", doit "être revitalisé, préservé et protégé à travers sa collection et son répertoriage, avant de le passer à l'étude et à l'analyse". La ministre a relevé "la responsabilité de tous, individus, Etat et chercheurs, dans la protection de ce patrimoine", jugeant indispensable, à ce propos, de "reconsidérer les politiques menées en matière de préservation du patrimoine et de développement des pratiques scientifiques garantissant sa protection". Elle a également évoqué les efforts déployés par l'Algérie dans ce domaine, notamment le classement de huit biens culturels immatériels depuis 2008, et le dépôt de trois autres dossiers auprès de l'Unesco. Par ailleurs, Mme Mouloudji a passé en revue "les efforts fournis par le ministère et les établissements de recherche en vue de préparer de nombreux dossiers à présenter à l'Unesco, dont un dossier sur les habits traditionnels algériens". A ce propos, elle a rappelé "l'élaboration d'une base de données pour l'inventaire du patrimoine culturel immatériel", d'autant que le secteur mise aujourd'hui sur une approche inscrite dans le cadre d'une "stratégie prospective donnant lieu à des résultats scientifiques". Elle a également annoncé que parallèlement à la Journée du Savoir, "il a été procédé à la levée de gel sur huit projets dans la ville de Constantine, qui concernent le suivi de la rénovation des bâtisses uniques, dont Dar Daikha, la maison du cheikh Abdelhamid Ben Badis et son imprimerie, à la rénovation des hôtels, des hammams traditionnels, de l'école d'El Kettania et des zaouïas, ainsi qu'au suivi de l'équipement du Musée national El-Hadji-Ahmed-Bey. Les travaux de la journée d'étude sur le patrimoine immatériel, animés par des experts et des chercheurs dans le domaine du patrimoine et des enseignants universitaires, ont abordé plusieurs aspects relatifs à la préservation et à la sauvegarde du patrimoine culturel. Certaines interventions ont également abordé des questions relatives à la sauvegarde et à la préservation du patrimoine.

Les intervenants à cette conférence ont souligné l'importance des archives, en vue de vulgariser ce legs ancien et diversifié que possède l'Algérie, la nécessité d'appuyer la formation dans toutes les spécialités et d'intégrer ce patrimoine dans les programmes d'enseignement dans les écoles algériennes. Ils ont également appelé à la création d'un établissement indépendant propre au patrimoine.

F. H.

Institut Cervantes d'Alger

Un riche programme pour célébrer la Journée mondiale du livre et du droit d'auteur

Le 23 avril 1616, deux des auteurs les plus universels de la littérature mondiale sont morts : le romancier espagnol Miguel de Cervantes et le dramaturge anglais William Shakespeare. Ce 23 avril marque aussi la naissance, ou la mort d'éminents écrivains tels que Maurice Druon, K. Laxness, Vladimir Nabokov, Josep Pla ou Manuel Mejía Vallejo. Cette coïncidence a transformé le 23 avril en Journée mondiale du livre, qui est célébrée de diverses façons dans le monde. En Espagne, c'est une journée pour inciter à la lecture marathon et pour profiter de la littérature d'une manière différente. On y rend également un hommage particulier à Miguel de Cervantes. Pour commémorer cette journée très importante pour le monde culturel et éducatif, l'ambassade d'Espagne et l'Institut Cervantes d'Alger organisent une série d'événements au cours de la semaine du 23 avril 2022. Durant la journée de samedi 23 avril, à 11h, aura lieu au siège de l'Institut Cervantes d'Alger une lecture, en présentiel, d'une série de textes ou de poèmes de la littérature espagnole. L'activité sera réalisée par les élèves de l'Institut, qui liront un texte de leur choix et exprimeront leur amour de la lecture et de la langue espagnole.

Des fragments de l'œuvre "Don Quichotte de la Manche" seront également lus dans plusieurs langues par diverses personnalités de la société algérienne et des membres du corps diplomatique. L'ambassade d'Espagne s'associe également à cette Journée avec la projection du documentaire "Sur les traces de Cervantès à Alger, de la Casbah à la Grotte" qui aura lieu, le 23 avril, à 21h30, à l'Institut Cervantes d'Alger en présence du réalisateur Fethi Lemehannet et de l'historien Dr Mohamed Guemari.

Agend'Art

Théâtre National Mahieddine-Bachtarzi

21 avril :

Soirée musicale et un hommage sera rendu à l'acteur Mohamed Adjaïmi.

Opéra d'Alger Boualem Bessaih

21 avril à 21h30 :

L'artiste Hasna El Becharia anime un concert.

Salle Atlas (Bab el Oued)

21 avril :

La chanson algéroise et la musique chaabi seront présentes avec Mohamed Rabah et Hakim Al Ankis.

Proche-Orient

Tensions après un tir de roquette vers Israël et des frappes sur Ghaza

■ *La tension demeurait palpable hier en Israël et dans les Territoires palestiniens, après des premières frappes aériennes israéliennes depuis des mois sur la bande de Ghaza, en représailles à un tir de roquette depuis l'enclave palestinienne.*

Par Mourad M.

Tôt hier, l'aviation israélienne a bombardé un site présumé d'armement du Hamas, mouvement islamiste armé au pouvoir dans la bande de Ghaza, après un tir de roquette non revendiqué depuis ce territoire de 2,3 millions d'habitants. Le Hamas a affirmé dans la nuit avoir utilisé sa «défense anti-aérienne» pour tenter de contrer ces frappes qui n'ont fait aucune victime, selon des témoins et des sources sécuritaires à Ghaza.

Lundi soir, les sirènes d'alarme ont retenti dans le sud d'Israël pour le premier tir de roquette depuis la bande de Ghaza vers Israël depuis début janvier, alors qu'un projectile s'était abîmé en mer, au large de la métropole Tel-Aviv.

La roquette lancée lundi a été interceptée par le bouclier anti-missile «Dôme de Fer», selon l'armée israélienne qui a, par ailleurs, affirmé, hier matin, avoir arrêté cinq personnes dans des opérations de «contre-terrorisme» en Cisjordanie occupée, territoire séparé géographiquement de Ghaza. Ces opérations ont été lancées dans la foulée d'attaques récentes en Israël, dont deux ont été perpétrées à Tel-Aviv par de jeunes Palestiniens de Cisjordanie. Les attaques ont fait 14 morts depuis le 22 mars en Israël, tandis que 23 Palestiniens, dont des assaillants, ont été tués depuis dans des incidents ou des opérations israéliennes en Cisjordanie, territoire palestinien occupée depuis 1967 par l'État hébreu. A Jérusalem, théâtre de tensions depuis vendredi qui coïncident avec les fêtes juives de Pessah et les grands rassemblements pour le mois sacré musulman du ramadhan, des organisations de la droite nationaliste israélienne ont planifié une grande marche autour de la Vieille Ville. Mais la police a toutefois annoncé qu'elle n'avait pas autorisé cette marche alors que la situation demeurait tendue dans et autour de l'esplanade des Mosquées, troisième lieu saint de l'islam, mais aussi lieu le plus sacré du judaïsme sous son nom de Mont du Temple.

Plus de 150 Palestiniens ont été blessés lors de heurts avec les forces israéliennes vendredi et dimanche à l'esplanade des Mosquées de Jérusalem, qui accueille quotidiennement des dizaines milliers de fidèles musulmans pour le mois de ramadhan, un lieu aussi visité à des plages horaires précises par des Juifs.

Mais la présence de Juifs pendant le ramadhan et surtout l'intervention sur place des forces policières israéliennes sur des lieux saints musulmans ont suscité une vague de colère chez certains Palestiniens mais aussi dans le reste de la région.

«*L'esplanade des Mosquées restera purement islamique*», a réitéré, hier, le Hamas, qui avait lancé l'an dernier des salves de roquettes sur Israël après des jours de tension à Jérusalem.

Des sources sécuritaires israéliennes et des analystes ont répété ces dernières semaines que le Hamas, qui a salué les attaques récentes en Israël, ne souhaitait pas une guerre cette année en invoquant principalement deux raisons. Premièrement, les capacités militaires du mouvement ont été affectées par la guerre de mai 2021. Et deuxièmement, en cas de conflit, le nouveau gouvernement israélien risque de suspendre les milliers de permis de travail accordés ces derniers mois à des ouvriers de Ghaza, territoire sous blocus plombé par un taux de chômage local avoisinant les 50 %.

Lundi, le Jihad islamique, principal groupe islamiste armé palestinien après le Hamas, mais qui contrairement à lui n'administre pas la bande de Ghaza, a toutefois menacé d'une nouvelle escalade militaire. «*Nous ne pouvons plus rester silencieux sur ce qui se passe à Jérusalem et en Cisjordanie occupée*», a déclaré Ziad al-Nakhalé, le chef de ce mouvement disposant selon le renseignement israélien de milliers de combattants et de roquettes à Ghaza. Le porte-parole du département d'État américain, Ned Price, a affirmé, lundi soir, que les États-Unis étaient «*grandement préoccupés*» par ces tensions et que Washington multipliait les contacts dans la région pour tenter de les juguler.

M. M.

Commentaire

Préférence

Par Fouzia Mahmoudi

Si plusieurs personnalités politiques et éditorialistes en France ont fait cette dernière semaine des gorges chaudes du score de 7 % d'Éric Zemmour au premier tour de l'élection présidentielle, l'on semble passer trop vite sous silence l'énorme rouste que s'est pris la droite qui lors de la dernière présidentielle avait récolté 20 % des voix et qui dimanche dernier a fait moins de 5 %. Pas même assez pour prétendre à un remboursement total des frais de campagne. Valérie Pécresse, candidate Les Républicains, s'est même vue obligée de faire un appel aux dons pour rembourser un empreint de 5 millions d'euros. Aujourd'hui, Les Républicains essaient de rebondir tant bien que mal. Les ténors de la droite ont désormais les yeux tournés vers les législatives. Des élections en forme de couperet pour LR qui joue très gros au mois de juin. Le parti veut rester ambitieux malgré la claque reçue à la présidentielle. Si personne n'exclut des bonnes surprises, la droite vise d'abord et surtout la réélection du maximum de députés sortants. 80 élus sur les 101 actuels, devraient ainsi remettre leur siège en jeu. Parmi les sources d'espoir : l'ancrage local, que beaucoup de députés feront valoir comme argument principal, et la très grande hostilité de certains électeurs envers Emmanuel Macron ou Marine Le Pen, qui pourrait jouer en faveur des Républicains en cas de duel au second tour. Mais la grande inconnue à ce stade, c'est le nombre de députés LR qui pourraient basculer dans la future majorité. Plusieurs d'entre eux sont d'ailleurs en discussion, parfois avancées, avec les proches d'Emmanuel Macron. «*Après le second tour, ça va tomber comme des dominos*», anticipe un connaisseur du parti. Plusieurs cadres misent ainsi sur une vingtaine de départs d'élus en cas de réélection du président sortant. Une inquiétude partagée par ceux qui se disent sûrs de rester. «*Si on garde 50 députés, ce sera déjà pas mal*», lâche un conseiller, qui, comme beaucoup, aimerait éviter la débâcle du PS, passé de 258 à 30 députés entre 2012 et 2017. Le résultat des LR aux élections était-il dû à un mauvais casting, avec une Valérie Pécresse incapable d'incarner la fonction présidentielle aux yeux des électeurs de droite, ou est-ce bien le parti qui ne convainc plus, la droitisation d'Emmanuel Macron durant son quinquennat ayant supprimé la nécessité d'un parti de droite centriste. Reste ainsi à voir si les électeurs seront au rendez-vous le 12 juin prochain au premier tour du scrutin des législatives comme l'espèrent les cadres LR ou si les électeurs de droite, comme les électeurs de gauche l'ont fait avec le PS en 2017, préfèreront voter pour le parti présidentiel afin de lui permettre de mettre en place sa politique et de ne pas avoir un mandat de cinq ans avec un président ayant les mains liées.

F. M.

Hong Kong

Deux personnes condamnées pour avoir appelé à voter blanc lors d'un scrutin local

Un homme et une femme sont devenus hier les premiers à être condamnés, selon de nouvelles règles imposées par Pékin, pour avoir appelé sur Facebook à voter blanc lors d'élections locales en décembre dernier à Hong Kong.

Le vendeur Chan Kin-man, 36 ans, et l'assistante de bureau Alice Leung, 65 ans, ont tous deux été condamnés à deux mois de prison ferme et 18 mois de prison avec sursis par une juge de Hong Kong, après avoir plaidé coupable d'avoir «*incité autrui*» à ne pas voter ou à voter de manière invalide. Ils avaient été arrêtés peu avant l'ouverture des bureaux de vote, le 19 décembre 2021, pour avoir publié sur Facebook un appel d'un ancien député de l'opposition vivant à l'étranger, qui demandait aux électeurs de Hong Kong de «*voter blanc pour résister au système injuste*».

Bien que le vote blanc ne soit pas un délit à Hong Kong, la juge Bina Chainrai a estimé, hier, devant le tribunal, que le message partagé était illégal car «*il ne s'agit pas seulement de demander aux gens de voter blanc, mais aussi de* (...) *manifester leur mécontentement à l'égard du gouvernement*». Hong Kong n'est pas une démocratie.

Lors du scrutin de décembre, seuls 20 des 90 membres du Conseil législatif (LegCo) ont été élus au suffrage universel direct, les 70 autres étant nommés par des comités loyaux à Pékin.

Ces élections locales étaient les premières à se tenir selon de nouvelles règles imposées par la Chine continentale et ont drastiquement réduit le nombre de sièges pourvus au suffrage universel, les réservant aux seuls candidats «patriotes». S'abstenir ou voter blanc ou nul reste légal à Hong Kong. En revanche, encourager ces pratiques constitue depuis cette année une infraction pénale.

Les contrevenants risquent jusqu'à trois ans de prison et une amende de 200 000 dollars hongkongais, soit environ 22 805 euros.

La ville est dirigée par un chef de l'exécutif, nommé par un comité contrôlé par Pékin. Les nouvelles lois sont débattues et votées au Conseil législatif de Hong Kong, le «LegCo».

Le nouveau système régissant ce Conseil constitue une étape supplémentaire dans la reprise en main de Hong Kong par la Chine après les gigantesques manifestations pro-démocratie de 2019.

JM Oran 2022

Le choix d'un groupe pour organiser les cérémonies d'ouverture et de clôture

Un groupe international regroupant l'Office national de la culture et de l'information (ONCI) et une société étrangère a été choisi pour l'organisation des cérémonies d'ouverture et de clôture de la 19e édition des Jeux méditerranéens qui se tiendront l'été prochain à Oran, a-t-on appris, lundi, du président du Comité des cérémonies, Salim Dada.

Animant une conférence de presse au Forum du quotidien "El Djoumhouria" paraissant à Oran, en présence du commissaire de la 19e édition des Jeux méditerranéens, Mohamed-Aziz Derouaz, M. Dada a souligné que le choix s'est porté sur "un groupe international méditerranéen qui renferme l'ONCI, exécuteur artistique et technique, et une société étrangère pour l'organisation des cérémonies d'ouverture et de clôture de cette manifestation sportive". Cette société a, à son actif, pas moins de 30 grandes manifestations sportives en Europe, Asie et Afrique, a-t-il indiqué, soulignant que les cérémonies d'ouverture et de clôture sont considérées comme l'indice de réussite des JM et la première vitrine de cet événement sportif.

Après avoir évoqué les différentes étapes de sélection des entreprises chargées de l'aspect technique et artistique de ces deux cérémonies, le même responsable a assuré que le scénario des deux cérémonies sera "d'un haut niveau de compétence technique et de présentation" et s'articulera autour de quatre éléments, à savoir "l'Algérie, sa profondeur historique et sa dimension africaine et méditerranéenne", "L'Algérie, berceau de civilisations successives", "La culture, le patrimoine, les coutumes, les artistes et les personnalités d'Oran", " L'Algérie et la Méditerranée", en plus d'aborder le rôle du sport dans l'unification des peuples et comme moyen d'amitié. Salim Dada a également précisé que les cérémonies d'ouverture et de clôture seront présentées avec un arrangement moderne en musique, danse, chant et interprétation, en introduisant des arts numériques pour un spectacle à la hauteur des aspirations du citoyen algérien et des invités à cette manifestation sportive, signalant que la cérémonie d'ouverture durera deux heures au maximum, alors que celle de la cérémonie de clôture se fera en 70 minutes avec un spectacle haut de gamme.

Le comité chargé des deux cérémonies a lancé un concours pour sélectionner les participants aux mouvements d'ensemble des deux cérémonies (comparses) qui seront organisées les 27 et 28 avril courant à la maison de jeunes Maoued-Ahmed d'Oran qui restent ouverts à tous les pratiquants du théâtre, de la danse, aux sportifs, étudiants et autres, a annoncé le même responsable, soulignant que le comité a besoin de pas moins de 500 à 700 participants entre acteurs, danseurs et sportifs.

Qatar SC

Benlamri de retour en Arabie saoudite ?

Décidée par le premier responsable de la Fédération algérienne de football, Amara Charefeddine, la réunion du Bureau fédéral s'est tenue dimanche soir et a débattu de points très importants pour l'avenir de la balle ronde nationale.

Par Mahfoud M.

Ph.> D. R.

Benlamri cherche un nouveau club

Tout porte à croire que le défenseur international algérien, Djamel Eddine Benlamri, serait de retour en Arabie saoudite où il avait évolué au Chabab avant d'opter pour la formation Quatar SC. En effet, après avoir résilié son contrat avec son club, le joueur est porté maintenant sur son avenir et tente de trouver avec son manageur un nouveau point de chute.

"J'ai reçu plusieurs appels de clubs saoudiens pour Benlamri", a indiqué l'agent du joueur, Abdelmadjid Bouameur, dans la nuit de dimanche à lundi, lors d'un live sur Instagram. Le Qatar SC a annoncé dimanche soir avoir trouvé un accord avec Benlamri (32 ans) pour une résiliation du contrat à l'amiable. Le défenseur central algérien avait rejoint Qatar SC en juillet 2021 pour un contrat de deux saisons, après une courte expérience au sein de l'Olympique lyonnais (Ligue 1/ France). Le joueur a tenu à saluer ses coéquipiers, lors de la séance d'entraînement qui s'est déroulée dimanche soir, tout en prenant une photo souvenir avec eux.

Benlamri n'aura fait qu'un passage éclair au Qatar, ne disputant que 19 matchs cette saison, inscrivant trois buts et délivrant une passe décisive. Benlamri pense qu'il peut encore jouer au haut niveau pour au moins deux à trois ans, ce qui n'est pas totalement faux, puisqu'il peut même rendre encore service à la sélection nationale grâce à son expérience, lui qui était présent au sacre de 2019 en Egypte et a participé aussi à la CAN 2022 qui a été, par contre, un échec. Certaines formations en Algérie souhaitent l'enrôler et devraient lui faire une offre lors des prochains jours. C'est le cas de la JSK, qui pour son éventuelle participation à une compétition africaine la saison prochaine souhaite faire appel à des joueurs chevronnés tels que Benlamri, qui devraient pouvoir donner un plus et aider les jeunes qui ont raté le coche cette saison et n'ont pu décrocher la qualification aux quarts de finale de la Coupe de la CAF.

M. M.

Karaté (Premier League du Portugal)

La sélection algérienne présente avec 7 athlètes

La sélection algérienne de karaté-do, spécialité kumité, sera présente avec sept athlètes (4 messieurs et 3 dames) au tournoi international du Portugal, prévu du 22 au 24 avril pour le compte de la première édition du circuit mondial "Premier League", a-t-on appris, lundi, auprès de l'instance fédérale algérienne. Les représentants algériens à cette compétition visent, selon l'instance fédérale, à réaliser des résultats positifs afin de renouer avec les bonnes performances acquises, dans un passé récent, par le karaté algérien, d'autant plus que le tournoi du Portugal va enregistrer la présence de l'élite mondiale de la discipline. La délégation sportive algérienne comprend en son sein les deux champions d'Afrique, Cylia Ouikane et Hocine Daikhi, sur lesquels le staff technique fonde beaucoup d'espoirs. Le rendez-vous de Turquie constitue pour Cylia Ouikane, médaillée d'or au dernier Championnat d'Afrique en Egypte, la première compétition dans l'épreuve du Circuit mondial "Premier League". En revanche, son coéquipier Daikhi va à nouveau participer à cette compétition et tentera de rééditer sa performance signée à Dubaï, il y a trois ans. Outre ces deux athlètes, d'autres karatékas ambitionnent de s'y illustrer, à l'image de Foued Benbara qui va étrenner sa première participation à ce rendez-vous mondial, au côté de Youcef Boukhechba et Alaeddine Selmi, eu égard à leur prestation lors du dernier Championnat du monde de Dubaï. De son côté, le champion du monde juniors, Ayoub Helassa, tentera d'afficher ses ambitions et de bousculer la hiérarchie dans la catégorie des 60 kg, lui qui a été retenu par la World Federation of karate (WFK) pour représenter l'Algérie aux Jeux mondiaux prévus l'an prochain aux Etats-Unis. Chez les dames, l'Algérie participera au tournoi international du Portugal avec trois athlètes dont Louiza Abouriche (-55 kg) qui vise à réaliser un bon résultat afin d'améliorer son classement mondial.

ES Sétif

Le Serbe Darko Novic prend ses fonctions

Le nouvel entraîneur serbe de l'ES Sétif, Darko Novic, a entamé ses fonctions avec sa nouvelle formation, en dirigeant sa première séance d'entraînement dimanche soir au stade du 8-Mai-1945 de Sétif, rapporte le club de la Ligue 1 de football sur sa page officielle Facebook. "La direction du club a trouvé un accord avec l'entraîneur serbe Darko Novic pour diriger l'équipe jusqu'à la fin de la saison", a indiqué l'Entente dans un communiqué. Novic (50 ans) remplace le Tunisien Nabil Kouki, limogé en février dernier à l'issue de la défaite concédée à Durban face aux Sud-Africains d'AmaZulu (1-0), pour le compte de la 3e journée (Gr.B) de la phase de poules de la Ligue des champions d'Afrique. Le technicien serbe, détenteur d'une licence Pro UEFA, restait sur une expérience chez le club saoudien d'Al-Batin (Div.1), où il avait été chargé d'assurer l'intérim. Auparavant, il avait assuré aux destinées techniques de l'équipe qatarie d'Al-Shamal (octobre 2018 - juillet 2020). Avant d'engager les services de Novic, la direction de l'ESS a confié l'intérim à l'entraîneur de la réserve, Réda Bendriss, qui a réussi à mener les coéquipiers du capitaine d'Akram Djahnit aux quarts de finale de la Ligue des champions.

L'ESS reste sur un match nul concédé face aux Tunisiens de l'ES Tunis (0-0) vendredi soir au stade olympique du 5-Juillet d'Alger. Novic effectuera ses grands débuts sur le banc vendredi, à l'occasion de la seconde manche prévue au stade Hammadi-Agrebi à Radès (22h00). En cas de qualification, l'ESS rencontrera en demi-finale le vainqueur de l'autre quart de finale entre les Egyptiens d'Al-Ahly et les Marocains du Raja Casablanca (2-1 pour Al-Ahly à l'aller, ndlr).

Ligue des champions (1/4 de finale - retour) WAC-CRB

L'Egyptien Amine Mohamed Omar au sifflet

La Confédération africaine de football (CAF) a désigné un trio arbitral égyptien, conduit par Amine Mohamed Omar, pour diriger le match entre le Wydad Casablanca et le CR Belouizdad, samedi prochain au stade Mohammed V de Casablanca (23h00), comptant pour les quarts de finale (retour) de la Ligue des champions d'Afrique de football, a annoncé le club algérois lundi sur sa page officielle Facebook. Amine Mohamed Omar sera assisté de ses compatriotes Mahmoud Ahmed Kamel (1er assistant) et Ahmed Houssam Taha Ibrahim (2e assistant), précise la même source. Lors de la première manche disputée samedi soir au stade olympique du 5-Juillet d'Alger, le CRB s'est incliné sur le score de 1 à 0. L'unique but de la partie a été inscrit par le Congolais Guy Mbenza (46e). En cas de qualification, l'actuel leader du championnat de Ligue 1 rencontrera en demi-finale le vainqueur de l'autre quart de finale entre les Angolais de Petro Atlético et les Sud-africains de Mamelodi Sundowns (2-1 pour Petro Atlético à l'aller, ndlr).

LE JOUR D'ALGERIE
Votre quotidien national
http://www.lejourdalgerie.com

BTP

La 24e édition du Batimatec du 15 au 19 mai

La 24e édition du Salon international du bâtiment, des matériaux de construction et des travaux publics (Batimatec 2022) se tiendra du 15 au 19 mai prochain au Palais des expositions des Pins Maritimes d'Alger, selon les organisateurs.

Cet évènement représente *«le plus important rassemblement professionnel du secteur des BTP à l'échelle continentale»*, a indiqué la Société algérienne des foires et exportations (Safex) sur son site web.

Le Batimatec 2022 réunira toutes les branches du bâtiment, des matériaux de construction et des travaux publics, précise la Safex.

A noter que pas moins de 590 exposants, dont 413 sociétés nationales et 177 sociétés étrangères originaires de 11 pays, ont pris part à l'édition 2021 du Batimatec qui a drainé près de 250 000 visiteurs, selon la Safex.

Y. N.

Oran

Démolition de 45 constructions illicites à Bir El Djir

Les services de la daïra et de la commune de Bir El Djir (Oran) ont procédé à la démolition de 45 constructions érigées sans permis, a-t-on appris, hier, auprès des services de la wilaya.

En application des instructions du wali d'Oran, les services de la daïra et de la commune de Bir El Djir ont lancé lundi, en coordination avec les services de sécurité, une opération de démolition de 45 constructions érigées sans permis et récupéré le terrain, un bien de l'Etat, au niveau de la cité «Bendaoud 2» (Bouachkha) dans cette collectivité locale. L'assiette sur laquelle étaient érigées ces constructions en violation de la loi, était destinée à la réalisation d'équipements publics et de l'habitat collectif, a-t-on ajouté de même source. Tous les moyens humains et matériels nécessaires, dont deux grues, ont été mobilisés pour cette opération de démolition, selon la même source qui a fait savoir que cette opération s'est déroulée dans des conditions normales.

Les mêmes services ont fait savoir que les opérations de démolition des constructions anarchiques et illicites se poursuivent à travers la daïra de Bir El Djir.

K. L.

Ouargla

«Portes ouvertes» sur l'université au profit des candidats au Bac-2022

Une manifestation d'information «Portes ouvertes» sur l'université a été lancée hier à Ouargla au profit des candidats à l'examen du baccalauréat (session 2022), a-t-on appris des organisateurs.

S'étalant sur trois jours (19-21 avril), l'initiative a pour objectifs de transmettre aux bacheliers attendus à la prochaine année universitaire (2022-2023) toutes les informations nécessaires liées, entre autres, aux domaines, spécialités et filières disponibles au niveau de l'Université de Ouargla, a indiqué le vice-recteur chargé des études et de la pédagogie de cet établissement de l'enseignement supérieur, Abdelfettah Abi Mouloud.

Elle vise également à les accompagner en répondant à leurs interrogations relatives notamment au système d'orientation et aux modalités d'inscription des nouveaux étudiants, poursuit-il.

Encadrée par un personnel enseignant et administratif de l'Université Kasdi-Merbah (UKMO) de Ouargla, cette rencontre, qui s'est déroulée en présence de dizaines de candidats inscrits au bac issus de certains lycées de la wilaya, a été une occasion de montrer les différentes opportunités de formation pédagogique offertes.

Diverses activités, dont des rencontres, conférences et expositions, ont été retenues au programme de cette manifestation, selon ses organisateurs.

Composée de dix facultés et deux instituts, l'UKMO, dont l'encadrement pédagogique est assuré par 1 190 enseignants (tous grades et rangs confondus), assure actuellement 79 offres de formation en Licence, 79 en Master et 33 autres en Doctorat, réparties sur 11 domaines et 43 filières, selon les données fournies.

L'UKMO, qui a accueilli plus 33 200 étudiants au titre de l'actuelle année universitaire (2021-2022), dispose de 35 laboratoires gérés par 122 équipes scientifiques regroupant 574 chercheurs et doctorants, a-t-on ajouté.

Mahi Y.

Cour d'Alger

Report au 24 mai du procès en appel de l'ancienne ministre Djamila Tamazirt

■ *La cour d'Alger a décidé, hier, de reporter au 24 mai prochain le procès en appel de l'ancienne ministre de l'Industrie, Djamila Tamazirt.*

Par Slim O.

Le pôle pénal économique et financier près le tribunal de Sidi M'hamed (Alger) avait condamné, en février dernier, Djamila Tamazirt à 5 ans de prison ferme, pour des faits de corruption lorsqu'elle était directrice du complexe agroalimentaire de Corso, relevant du groupe Eriad entre 2009 et 2015, avec la saisie de tous les avoirs et les fonds déposés dans les comptes bancaires de tous les accusés dans cette affaire. Tamazirt a été condamnée dans cette affaire pour fausse déclaration de patrimoine, abus de fonction en vue de l'obtention de privilèges et octroi d'indus avantages aux tiers lors de la conclusion de marchés, ainsi que pour conflits d'intérêt, avec son acquittement de dilapidation de deniers publics et de trafic d'influence.

Parmi les plus importants dossiers présentés dans cette affaire, figurent le contrat de partenariat entre le Groupe Amor Benamor et la minoterie de Corso (Eriad Alger), ainsi que les procédures liées à l'expertise sur l'équipement et les raisons de son démantèlement.

Il a été établi, durant le procès des accusés, que l'équipement a été vendu sous forme de déchets ferreux moyennant un montant ne dépassant pas les 44 millions de DA, et ce, sans se référer aux prix proposés par les membres de la commission de vente aux enchères publiques.

Le procès en appel des accusés dans l'affaire «GB Pharma» reporté au 10 mai

La cour d'Alger a décidé, hier, de reporter au 10 mai prochain le procès en appel des mis en cause impliqués dans l'affaire «GB Pharma» et du financement occulte de la campagne électorale de la présidentielle annulée d'avril 2019, dans laquelle sont poursuivis les deux anciens Premiers ministres, Ahmed Ouyahia et Abdelmalek Sellal, ainsi que l'ancien ministre, Abdelghani Zaalane. La cour d'Alger avait confirmé, en février 2021, les jugements rendus en première instance contre les mis en cause impliqués dans l'affaire «GB Pharma» et le financement occulte de la campagne électorale de la présidentielle annulée d'avril 2019, dans laquelle sont poursuivis les deux anciens Premiers ministres, Ahmed Ouyahia et Abdelmalek Sellal condamnés à cinq ans de prison ferme, en sus de l'ancien ministre Abdelghani Zaalane qui a été acquitté.

Ouyahia et Sellal sont accusés d'octroi de privilèges injustifiés au Groupe Condor et à ses filiales, dont des facilitations pour la réalisation d'une usine de fabrication de médicaments «GB Pharma», outre l'abus de pouvoir dans la conclusion de marchés.

Les frères Benhamadi sont également poursuivis pour participation au financement de la campagne électorale de l'ex-président Abdelaziz Bouteflika, à travers un compte bancaire ouvert spécialement pour recueillir les apports financiers de parties sans aucun lien avec l'élection.

S. O.

Ghardaïa

Démantèlement d'un réseau de faux-monnayeurs et saisie de faux billets

Un réseau criminel de faux-monnayeurs, composé de huit individus, a été démantelé par la Brigade de recherche et d'investigation (BRI) à Ghardaïa et la somme de 646 000 DA de faux billets de 2 000 DA a été saisie, rapporte, hier, un communiqué de la cellule de communication de la sûreté de wilaya. Agissant sur la base d'informations faisant état d'un réseau de faux-monnayeurs activant entre Tiaret et Ghardaïa pour inonder le marché de Ghardaïa en faux billets, les investigations ont permis d'identifier en premier lieu un des membres du réseau de faussaires qui se chargeait d'écouler les faux billets de coupures de 2 000 DA dans la région de Ghardaïa, avant de l'arrêter en flagrant délit en possession d'une somme de 646 000 DA de faux billets, précise le communiqué. Les éléments de la BRI ont procédé également, sur ordre du Parquet, à l'arrestation à tour de rôle des autres acolytes et à la saisie du matériel informatique (ordinateur portable, imprimante «intelligente» et 3 disques durs), ainsi que la somme de 100 000 DA issue de ce trafic, deux véhicules touristiques et trois utilitaires utilisés pour leur forfait et des comprimés psychotropes, a ajouté la source. Les mis en cause (âgés de 24 à 55 ans) sont poursuivis devant les instances judiciaires compétentes pour constitution d'une association de malfaiteurs, falsification de billets de banque de la monnaie nationale, atteinte à l'économie nationale et détention et commercialisation de psychotropes. Six membres de la bande ont été inculpés et écroués alors que les deux autres ont été placés sous contrôle judiciaire.

D. R.